



Association Umane

Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) Var Est Le Bercail

Déficience intellectuelle



Public concerné

- Personnes présentant une déficience intellectuelle
- Minimum 20 ans. Toutefois, la CDAPH (Commission des droits pour l'autonomie des personnes handicapées) peut décider une orientation en ESAT dès l'âge de 16 ans

L'ESAT (Etablissement et service d'accompagnement par le travail), est un établissement social et médico-social. Il relève principalement du Code de l'action sociale et des familles. L'ESAT, anciennement appelés CAT, joue un rôle clé dans l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, à qui il propose une activité professionnelle ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif en milieu protégé.

Le projet d'établissement :

- L'inclusion sociale et professionnelle, favorisée par l'engagement de l'usager concernant son accompagnement professionnel et éducatif au quotidien : en participant à la vie de l'établissement et en s'intégrant à la vie collective, en participant à la vie associative sportive et culturelle, en développant les relations vers l'extérieur, en favorisant l'accès à un hébergement plus autonome
- La professionnalisation et valorisation sociale s'inscrivent dans son intégration à l'environnement professionnel et socio-économique, par les compétences apportées et l'accompagnement médico-social
- Le respect des droits de la personne en soutenant des projets qui favorisent le respect des individualités et l'accès à la vie citoyenne



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- Ateliers Espaces verts : entretien de jardins, espaces verts, voirie, création
- Blanchisserie: Activité de pressing et lingerie et direction de structures d'hébergements collectifs (ESMS), d'entreprises publiques ou privées.
- Restauration commerciale et collective : cuisine sur place, service à l'assiette, organisation d'évènement
- Domaine viticole : activité viti/vinicole et vente du vin au public
- Location de Salle pour réunions ou évènements privés

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 Directrice de pôle
- 1 Directeur d'ESAT
- 1 Assistante de Direction
- 11 Moniteurs d'ateliers
- 1 coordinatrice
- 1 cadre œnoloque
- 1 chef d'exploitation
- 2 cuisiniers au sein du collectif



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

Territoire Var Esterel et Le Luc en Provence



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- Pour prétendre à un stage de découverte ou de pré-orientation en ESAT, il convient :
 - > Avoir une RQTH au minimum
 - Bénéficier d'une prescription de la MDPH fiche de liaison spécifique aux cas pour lesquels l'équipe pluridisciplinaire envisage de proposer elle-même une MISPE à un usager
 - Réaliser une immersion professionnelle en ESAT, par le biais d'une « Période de mise en situation en milieu professionnel » (PMSMP) prescrit par un organisme partenaire conventionné et habilité (pôle emploi, Mission locale, Cap emploi...
- Pour intégrer l'ESAT :
 - Avoir plus de 20 ans sauf dérogation et cas particuliers
 - > Avoir une orientation ESAT
 - > Avoir effectué un stage à l'ESAT et bénéficier d'un bilan concluant
 - Être inscrit en liste d'attente
 - > Se voir proposer une admission par la commission interne



CAPACITÉ D'ACCUEIL

76 places



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement par le travail encadré par des moniteurs d'ateliers professionnels, sur chantier extérieurs
- Rendez-vous de bilans, projets personnalisés
- Evaluations sur site
- Visites à domicile
- Accompagnement extérieur



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- La prise en charge est « Gratuite »
- Les travailleurs d'ESAT perçoivent une rémunération garantie, ainsi que l'AAH proratisée selon les différends revenus
- Il convient toutefois de prévoir le coût du repas journalier (4€15 au 19/08/2024), et une participation à la mutuelle obligatoire et navette ESAT selon les cas
- Les travailleurs d'ESAT peuvent prétendre la prime d'activité versée par la CAF



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Parc Valgora – L'Impérial B, 199 Rue Ambroise Paré, 83160 LA VALETTE-DU-VAR

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

> 864 Chemin de la Plaine, 83480 Puget-sur-Argens



PERSONNE À CONTACTER

- Secrétariat de l'ESAT Le BERCAIL
- Tel: 04.94.19.54.00
- Courriel: bercail@groupe-umane.fr



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

L'ESAT est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h00



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

> ARS (Agence Régionale de Santé)



PARTENAIRES SOCIAUX

France Travail, MDPH, OTOS 13, CODES, AIST, CMP adulte, ESAT Var EST, ESAT Hyères Palmiers